



TRANSITIONS & TRANSFORMATIONS
NÉGOCIER AVEC LES ACTEURS
DU CHANGEMENT

Vendredi 24 Janvier 2020 - Paris

PROGRAMME COMPLET

Sommaire

Sommaire	2
Notre ambition	4
Session #01 Quels leviers pour un développement urbain responsable ?	6
Session #02 Inégalités territoriales : les acteurs	8
Session #03 Alliance des territoires : les interconnexions	11
Session #04 Les ruptures urbaines : les mots sont ils passés dans les pratiques ?	13
Session #05 Des frontières à l'urbain ?	15
Session #06 Comment le secteur privé prend en charge la ville ?	17
Session #07 Qui prend en charge les plus vulnérables ?	19
Session #08 Sympathy for the Smart City : la fin d'une illusion ?	20
Session #09 Qui porte la vision de la ville de demain ?	22
Se rendre sur place	26
Inscription	27

Notre ambition

L'INTA, de par ses sources dans le mouvement des villes nouvelles, a toujours accompagné et participé à l'évolution des concepts et des pratiques de l'aménagement. Il s'agit aujourd'hui de **rendre compte de la situation des acteurs publics et privés de l'urbain qui se transforme** sous la pression des transitions tant démographiques que sociales, environnementales ou techniques.

INTA43 invite à **tirer le meilleur parti d'outils de gestion encore insuffisants pour traiter ces ruptures** :

- Comment repenser le développement urbain davantage à partir des réseaux que des cadres réglementaires et périmètres administratifs ou institutionnels et interpeller les acteurs sur leur vision de la ville de demain ?
- Comment construire des propositions de valeur en négociant avec les milieux économiques, les pouvoirs intermédiaires, les territoires voisins, la société civile... pour un partage des leviers du développement durable ?
- Comment s'organisent les transactions entre les territoires, autour de quelles réciprocités et sur quelles solidarités s'appuient-elles ?

Face aux transitions qui conduisent à des changements profonds, les écosystèmes territoriaux, à toutes les échelles, auront à mettre en œuvre des réformes de leur gouvernance (démocratie), de leurs méthodes et approches de transformation de l'espace construit (aménagement, urbanisme, architecture), de leurs structures et infrastructures urbaines (grands projets, innovation), de leurs priorités en termes d'action publique (inclusion, habitat, écologie) et de leur collaboration avec les tenants industriels de la ville et de la construction (financement).

La nature décentralisée des énergies renouvelables, et des solutions d'efficacité énergétique, explique pourquoi les territoires jouent un rôle prépondérant dans la plupart des transitions. En fonction de leur situation spécifique, ils inventent et développent des solutions adaptées, expérimentent de nouveaux dispositifs et relèvent les défis qui leur sont propres.

Parallèlement, les enjeux sociaux et humains qui accompagnent ces transformations, en matière d'éducation, de santé, de culture, d'inclusion sociale, de mobilisation des acteurs, appellent également des réponses qui varient d'un endroit à l'autre, en fonction de l'histoire ou de la culture locale. L'innovation sociale est, elle aussi, territoriale.

Nous avons retenus 9 entrées, 9 prismes, pour mesurer ces enjeux ; chaque session restant limitée à 45 minutes.

Le programme

Retrouvez ci-dessous les intervenants et les enjeux de chacune des sessions de la journée du 24 janvier sous la forme de notes introductives. Ces sessions seront toutes hébergées dans les locaux de notre partenaire Poste Immo, dont l'accès est précisé à la fin de ce document.

24 JANVIER 2020 - 9:30 - mots clés : culture - innovation - les communs

INTERVENANTS



Jacques Gally,
Consultant,
France



**Fernando Nunes Da
Silva,**
Professeur,
Université de
Lisbonne
Portugal



Jean-Michel Evin,
Directeur Général
Adjoint,
Métropole de
Grenoble
France



Camillo Lloreda,
Directeur Général,
RAP Pacifico
Colombie

INTRODUCTION AU DÉBAT

Du « Développement durable » à la « transition »

Les crises actuelles -réchauffement climatique, bouleversements économiques et financiers, raréfaction des ressources naturelles, perte de biodiversité, crise de confiance... sont les révélateurs d'un modèle de développement à bout de souffle.

La notion de « transition », en pleine épanouissement, prend le relais du « développement durable » dans la formulation de l'action publique ; le terme « développement durable », après plus de 30 ans d'existence, ne semble plus être à la hauteur de la crise à laquelle il fait face. La « transition » est au cœur de débats dans des milieux variés – institutionnels, universitaires, militants, citoyens. Elle se décline sous plusieurs formes et revêt plusieurs acceptions selon les contextes où elle est employée (« transition écologique », « transition énergétique », « transition post-carbone », « sustainability transitions », « transition citoyenne », « villes et

territoires en transition»). En France et en Europe elle tend à intégrer le registre de l'action publique avec l'engagement social.

Parmi ces approches, les «villes et territoires en transition» suscitent un intérêt croissant par la dimension spatialisée de la notion qu'elles sous-entendent. L'idée de transition appelle à quitter une situation pour en atteindre une autre, plus désirable. En ce sens, elle mobilise à la fois l'utopie et une logique de projet, puisqu'il s'agit de construire une trajectoire, même incertaine, vers cette situation désirée. Il n'est pas question de planification rationnelle globale, de recherche d'un *one best way*, mais plutôt d'ouvrir le champ des possibles et de reconnaître la pluralité des chemins pour y parvenir. Ainsi, la Transition est guidée par des principes, des valeurs, par une ou des visions qui constituent autant de boussoles orientant son élaboration. Elle s'appuie sur l'expérimentation, sur l'apprentissage et sur la capacité réflexive des individus. La Transition ne propose pas de modèle urbain. Elle nous interroge sur notre capacité à construire notre futur de manière collective et délibérée, en proposant des alternatives qui se veulent à la fois radicales et concrètes.

Le contexte dans lequel nous évoluons éprouve constamment de nouvelles mutations politiques et sociales : émergence de nouveaux acteurs politiques, évolution de la gouvernance publique et des risques géopolitiques...

Pourquoi et comment agir et réagir dans notre temps ? Quels sont les modèles émergents ? Quelle place pour les biens communs ? En quoi le territoire régional et ou métropolitain est le terreau privilégié des transitions à engager ? Quels sont les principaux accélérateurs de la recomposition des chaînes de valeur ? Peut-on reconnaître les signes avant-coureurs de la transformation d'un territoire, d'un marché ? Comment les acteurs en place peuvent-ils y faire face ?

Autant de problématiques qui impactent et transforment nos métiers, autant de questionnements sur la complexité qui émerge.

24 JANVIER 2020 - 10:15

mots clés : métropolisation - percolation - exclusion - initiatives locales - dépasser cadres et périmètres - réseaux - interpellier les visions

INTERVENANTS



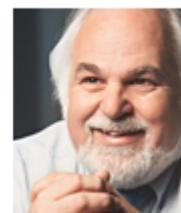
Myriam Arabian,
Puebla,
Mexico



Charles Lin,
Professor
University of Taipei,
Taiwan



Franck Tornicelli,
Saint-Fons,
France



Robert Olivier,
Advisor,
Montreal, Canada

INTRODUCTION AU DÉBAT

Au cours des Trente Glorieuses, plusieurs des grandes villes françaises ont été gouvernées et représentées par des « leaders » tels que Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, Georges Frêche à Montpellier, Henry Chabert à Lyon, Jean-Yves Chapuis à Rennes, ou encore Pierre Mauroy à Lille et Maurice Charrier à Vaulx-en-Velin. Le pouvoir de ces personnalités reposait, certes sur leur charisme personnel, mais aussi sur leur capacité à être à la fois fortement insérés dans la société et des réseaux locaux et en capacité de représenter les intérêts de leur ville à l'échelle nationale, à partir de mandats nationaux, parfois de premier plan.

La progressive construction intercommunale française a également, du moins dans un premier temps, renforcé leur pouvoir, en leur permettant de se positionner en « rassembleurs » sur des sujets plutôt consensuels au niveau local, tels que la reconquête des délaissés industriels par le projet urbain ou la politique

de rayonnement. La situation semble aujourd'hui tout autre :

- Le personnel politique fait en effet face à différentes formes de défiance, tandis que l'élection au suffrage indirect des élus intercommunaux ne contribue pas à renforcer leur légitimité;
- La superposition de collectivités portant des intérêts territoriaux et leur réforme régulière ne facilitent pas la lisibilité des compétences et des responsabilités des unes et des autres ;
- La fin du cumul des mandats limite la capacité des élus à relayer à l'échelle nationale les enjeux locaux ;
- Le renforcement des intercommunalités amène à une redéfinition de l'intérêt intercommunal qui se traduit par la repolitisation de plusieurs enjeux ;
- Enfin, le renforcement des inégalités territoriales, lié notamment à l'inégale distribution des ressources et aux conséquences des crises économiques successives, interroge le pouvoir d'entraînement de la grande ville sur son aire d'influence et donc la capacité de son maire à incarner la diversité des territoires qui la composent.

Dans ce contexte, une première approche vise à explorer les modalités de gouvernement des grandes villes, et notamment des métropoles. En quoi le statut métropolitain change-t-il la donne ? Constitue-t-il une ressource nouvelle qui accroît leur légitimité et leur capacité de négociation ?

Le croisement des recherches permet de formuler, en réponse à ces questions, l'hypothèse selon laquelle le développement d'une « capacité transactionnelle » permettrait de renforcer la légitimité politique des élus métropolitains et de structurer une forme d'intérêt collectif. En d'autres termes, ces élus auraient surtout à démontrer, aujourd'hui, leur capacité à organiser des « scènes transactionnelles » favorisant les réciprocitys et solidarités entre territoires, à l'intérieur de la métropole comme à ses marges, pour être à même d'assurer leur bonne gouvernance.

Peut-on caractériser cette capacité à construire les transactions ? Comment est-elle incarnée par les élus et les politiques publiques ? Permet-elle de rendre

compte, au moins partiellement, des mutations du gouvernement des métropoles ?

Quelles articulations entre la sphère publique, privée, associative et les autres citoyens pour co-construire un bien vivre ensemble ? En quoi une vision partagée, une gouvernance ouverte ainsi qu'un engagement individuel et collectif sont à la base de la confiance ?

Ces enjeux croisés ne sont pas faciles à saisir ensemble, au moment où les opérateurs de l'aménagement urbain, publics et privés, sont à la recherche d'un autre modèle économique. L'investissement dans les territoires, et le partage de la valeur, prend des formes inattendues. L'aménagement s'appuie désormais sur de nouveaux métiers, des contrats originaux, des bilans globaux, et un déplacement des rôles qui va bien au-delà des partenariats.

Ce que la science et l'expertise des métiers préconisent ne suffit pas. Les contextes sont premiers. Il ne s'agit pas de confondre l'universel et l'uniformisation du monde ; les inégalités expriment précisément des singularités de situation qui exigent des réponses spécifiques. En dépit des spécificités métropolitaines ou régionales, ou plutôt, justement parce que persistent des spécificités et des inégalités dans une société mondialisée, le grand acte à accomplir c'est d'inciter les acteurs sur le terrain à capitaliser et à valoriser ce qui fonctionne bien.

24 JANVIER 2020 - 11:00

mots clés : centres urbains - péri-urbanisation - ruralité - retour de l'économie en ville - réciprocité

INTERVENANTS



Isabelle Laudier,
Directrice, Institut de
Recherche, Caisse
des Dépôts



Michaël Lutz,
Maire de Correns,
France



Andreas Schubert,
Ville de Rostock,
Allemagne



**Marie Deketelaere-
Hanna,**
Inspectrice Générale
CGEDD,
Paris, France

INTRODUCTION AU DÉBAT

L'évolution des villes moyennes et petites est une préoccupation partagée par acteurs, élus et chercheurs, loin d'être spécifique à notre pays. Abordées sous l'angle de leurs vulnérabilités ou de leurs présumés manquements par rapport aux métropoles, elles sont les premières confrontées au rétrécissement urbain, notamment en Europe de l'Est et dans les anciennes régions industrielles d'Europe de l'Ouest. La fragilité a priori plus forte de ces petites villes, frappées par le recul de l'État aménageur, la désindustrialisation, ou une attractivité commerciale en berne, n'est cependant pas une fatalité. Au même titre que les métropoles, elles disposent de capacités d'innovation, puisqu'elles réinventent des modes d'actions centrés sur la mise en valeur des proximités, sur la force des liens faibles, en mobilisant leur patrimoine, leurs ressources et leurs aménités.

Pour réussir au niveau local les transitions globales faut-il poursuivre la décentralisation, faut-il faire davantage confiance aux collectivités territoriales ?

Faut-il renforcer la présence de l'État dans les territoires ou, au contraire, la réduire au profit des collectivités ? Comment faire en sorte que l'État et les collectivités territoriales travaillent en confiance ? Ces enjeux sont-ils les mêmes en Afrique ou en Amérique latine ? Comment s'organisent les transactions entre les territoires et autour de quelles réciprocités et de quelles solidarités s'articulent elles ?

24 JANVIER 2020 - 11:45

mots clés : signaux faibles - rupture et complexité

INTERVENANTS



Larry Barth,
Architectural
Association,
Londres, Royaume-
Uni



Gilbert Emont,
Directeur, Institut
Palladio,
Paris, France



Dominique Laousse,
Direction de la
Recherche et
Innovation, SNCF

INTRODUCTION AU DÉBAT

La marque de la disruption est partout dans les commentaires de l'actualité économique ou sociale. Les médias estiment que « le phénomène des gilets jaunes relève de la disruption politique », on parle de « présidents disruptifs » ou de startups qui « ambitionnent de «disrupter» tel ou tel secteur... Dans la veine des néologismes «ubérisation» ou «désintermédiation», le terme est tellement omniprésent qu'il devient difficile de saisir son sens réel.

La disruption est un procédé par lequel un produit, un service ou une solution change les règles sur un marché établi, entraînant une transformation de la chaîne de valeur. Un terme ultra-moderne aujourd'hui qui renvoie à un phénomène ancien : révolutions agricoles des XVIIe et XVIIIe siècles, révolution industrielle du XIXe siècle, révolution énergétique du XXe siècle, révolution numérique du XXIe siècle.

Face à la disruption, entre ruptures et complexité de gestion qui en découle, l'acteur en place affronte «le dilemme de l'innovateur». La question qui se pose est : faut-il réagir à cette disruption ? Si oui, comment ? Avec quels moyens ? Établir un diagnostic, s'atteler à faire de la veille et réagir, notamment en s'adaptant à la demande client. Les disrupteurs offrent aux acteurs traditionnels attentifs aux opportunités sur leurs marchés, une chance de se réinventer.

Après l'informatique et les services, tous les secteurs semblent concernés. La recomposition des chaînes de valeur par le numérique a mis en péril des empires industriels. Après avoir détenu 90% des parts de marché aux États-Unis, le géant de la photo Kodak a fait faillite en 2012. Les téléphones Blackberry étaient les favoris des pros... avant le raz-de-marée iPhone. Uber a complètement bouleversé la façon que nous avons d'envisager les transports urbains.

Elle a aussi poussé des acteurs établis à sortir de leur zone de confort. Les disrupteurs ont le don de se focaliser sur les besoins de consommateurs délaissés par les acteurs en place pour en faire de nouveaux clients.(hôtellerie, transport à la demande, voyages, communication à distance...)

Pourtant, la disruption n'est pas seulement un mot tendance. Pour les entreprises, c'est une réalité, susceptible de modifier les règles établies. Comment ce phénomène de disruption se traduit-il pour les grands acteurs du marché. Quels sont ses effets positifs et négatifs et comment le gérer (diagnostic, veille, conduite du changement, diversification et création d'un lien direct avec le client (expérience client) pour limiter l'intrusion de nouveaux acteurs...)?

Que ce soit dans le secteur des transports, de l'immobilier, des assurances ou de la distribution, les acteurs en place, qui dominent parfois leur marché depuis des décennies, surveillent de près l'émergence de nouveaux modèles économiques susceptibles de saper brutalement leurs fondamentaux.

Disrupter la disruption, c'est considérer qu'elle n'est pas un phénomène neuf, rapide, subi, mais bien une menace permanente et lente, progressive, qui demande une adaptation constante.

24 JANVIER 2020 - 12:30

mots clés : confins - étalement- verticalité - virtualisation - contraction - ville morte

INTERVENANTS



Jean-Michel Evin,
DG adjoint,
Métropole de
Grenoble



Rémi Feredj,
Directeur Général,
Poste Immo



Valérie David,
Directrice du
Développement
Durable, Eiffage
(A confirmer)

INTRODUCTION AU DÉBAT

Pour parler des frontières de l'urbain, le Japon constitue un cas intéressant par les phénomènes paradoxaux qu'il abrite. Ce pays, deux fois plus petit que la France mais deux fois plus peuplé, concentre un quart de sa population dans un axe Osaka-Tokyo urbanisé de façon ininterrompue sur 500 kilomètres. À une échelle plus locale, le développement de Tokyo s'accompagne en outre d'une artificialisation de la baie. À l'inverse de ces fronts d'urbanisation dynamiques, le déclin démographique du pays se manifeste par l'abandon de quartiers entiers, vidés de leurs habitants, en particulier dans les périphéries (parce que mal construites : ex Chine). Cette contraction se double d'un retour de la population dans les centres villes pour se rapprocher des aménités urbaines.

S'interroger sur la nature des marges urbaines : sont-elles spatiales ou sociales ? Sont-elles périphériques ou peut-on les trouver dans les cœurs de ville ? Pour en

parler faut-il évoquer l'hypothèse de la ville infinie dans un monde fini ?

Le phénomène de métropolisation se poursuit à rythme soutenu à travers le globe : la Chine a ainsi consommé plus de béton en 3 ans que les États-Unis en un siècle. Cette urbanisation galopante, synonyme d'artificialisation massive des sols, n'est pas sans conséquence sur l'état de nos écosystèmes quand on sait que les secteurs les plus émissifs sont le secteur des transports (26% des émissions nationales de gaz à effet de serre), de la construction et de l'exploitation des bâtiments (19%), de l'industrie (20%) ou encore de la production d'électricité (13%).

COMMENT LE SECTEUR PRIVÉ PREND EN CHARGE LA VILLE ?

24 JANVIER 2020 - 14:00

mots clés : partenariat - redistribution des valeurs urbaines - politique publique ou commerciale

INTERVENANTS



Budiarsa Sastrawinata,
Aménageur,
Jakarta, Indonésie



Marc Rozenblat,
PDG, CDU,
Paris, France



Serge Le Boulch,
PDG, Récipro-Cité,
Fondateur Chers
Voisins
Lyon, France

INTRODUCTION AU DÉBAT

A l'optimisation de l'efficacité de la construction de logements par le numérique (Data et BIM par ex.), s'ajoute l'accessibilité de ces logements à des publics peu aisés. La crise du logement abordable est-elle insolvable ou deviendra-t-elle le nouveau terrain de jeu de la proptech (start-ups de l'immobilier), un domaine «plateformisable» comme tant d'autres ?

Le cas américain est une bonne illustration de l'enjeu. Même s'ils travaillent, de très nombreux employés et cadres d'entreprises californiennes ne peuvent pas accéder à des logements abordables proches de leurs lieux de travail. A Seattle, Amazone va investir 2 milliards de dollars dans le logement abordable ; Facebook va investir 1 milliard de dollars dans la construction de logements abordables sur son propre foncier industriel.

Démarches généreuses qui sont pas des politiques urbaines pilotées par des élus

mais par des entreprises même bienveillantes ; elles se placent sur le régalien, ne répondant pas aux citoyens mais aux consommateurs, pas au droit social mais au droit commercial.

Les acteurs privés - promoteurs, investisseurs, foncières, bailleurs sociaux - qui, jusqu'ici, avaient vocation à acheter des terrains pour y mettre en œuvre les programmes portés par les politiques, interviennent désormais de plus en plus en amont dans les projets d'aménagement. L'exemple récent des appels à projets urbains innovants est parlant : les collectivités confient au secteur privé le développement et la programmation des projets, voire même leur gestion avec le risque de conflits d'intérêts entre logique financière et logique d'intérêt collectif.

24 JANVIER 2020 - 14:45

mots clés : pauvreté - précarité - vieillissement - exclusion - habitat informel

INTERVENANTS



Guy Vidal,
PDG Sollar, 1001 vies,
France



Pierre Mansat,
La Ville En Commun



Christer Larsson,
Architecte d'État,
Malmö, Suède

INTRODUCTION AU DÉBAT

Session miroir de la précédente, quels dispositifs opérationnels mettre à jour pour ne "laisser personne derrière"; les formes et les causes de la précarité, la vulnérabilité sociale, sont multiples : revenu, santé, logement, isolement, ségrégation, faiblesse et handicaps... et frappent un nombre croissant de personnes : personnes âgées, femmes, jeunes, chômeurs, migrants. Quelles transitions pour quels changements?

24 JANVIER 2020 - 15:30

mots clés : numérisation - propriété de la donnée - optimisation municipale - IA

INTERVENANTS

Débat général animé par

Kerri Farnsworth,
*Directrice de 360°City Shapers,
Languedoc-Roussillon, France*



INTRODUCTION AU DÉBAT

Les crises ont-elles changé de nature dans un univers où le *cloud* devient omniprésent, cette *âme de la foule* décrite par Victor Hugo pour désigner l'incarnation d'une masse humaine, a son pendant électronique incarné par le sentiment de connexion continu à un tout (cloud)

A l'ère de la discontinuité des réseaux qui isolent et segmentent (parfois), la proximité et la continuité des territoires apparaissent comme des pistes de production de liens sociaux.

La « ville intelligente » s'analyse comme un processus d'accumulation (effet catalyseur) d'innovations tournées vers l'optimisation du bien-être des habitants, des coûts et de l'organisation de la ville et du territoire. La démarche smart city s'organise selon plusieurs modalités :

- Une approche **techniciste** axée sur les réseaux fait de la « smart city » un espace structuré par la genèse, la collecte, la gestion et le traitement automatisés des données produites par la numérisation de l'urbain.

- Une approche **sociologique** définit la « smart city » en fonction de ses régimes d'optimisation du déploiement numérique. Contrairement à l'approche techniciste, il ne s'agit pas ici de considérer la « smart city » comme une opération de rationalisation de l'urbain mais plutôt comme un grand mouvement de complexification de la gouvernance des villes imputable aux effets non-maîtrisés de la diffusion du numérique et de ses usages.
- Inspirés par les **valeurs libertaires** promues par les fondateurs de l'Internet, des travaux fondés sur l'économie collaborative, l'« open source » et la démocratie directe font de la « smart city » un espace où les logiques « bottom-up » permises par la diffusion du web via les objets connectés rencontrent les aspirations d'émancipation citoyenne des habitants. La « smart city » deviendrait alors le lieu d'un « empowerment » numérique des sociétés urbaines. (un outil pour faire la révolution – printemps arabes, Hong-Kong, Gilets jaunes, Extension Rebellion)

À l'opposé, l'approche « **top-down** » de la « smart city » centrée sur les acteurs institutionnels, en particulier privés, et les **logiques capitalistiques** des processus d'urbanisation, est perçue la « *comme la dernière frontière de progression du grand capital et des régimes autoritaires* »

24 JANVIER 2020 - 16:00

mots clés : flux et territoires - dépasser cadre et périmètres - réseaux - récit urbain

INTERVENANTS

Débat général animé par

Roy Adams,
Belfast, Royaume-Uni



INTRODUCTION AU DÉBAT

Dans le contexte de crise de la pensée aménagiste devons-nous organiser un nouvel agencement des fondamentaux du développement urbain davantage à partir des réseaux que par les cadres réglementaires et périmètres administratifs ou institutionnels et d'interpeller tous les acteurs sur leur vision plus ou moins implicite de la ville de demain.

Le retour de la question foncière replace celle-ci au carrefour des inégalités, des usages mutualisés, du relèvement du foncier commercial, de l'urbanisme agro-écologique et des circuits courts d'alimentation ; complexité des opérations urbaines sur les plans technique, juridique et administratif : dans un contexte de volonté de limiter l'étalement urbain, les élus sont amenés plutôt à rénover ou transformer qu'à construire. Enfin, une augmentation du coût des projets, due à l'exigence de mixité des programmes portée par les collectivités après des années de politiques sectorielles,

Pour illustrer le propos, analysons le double enjeu de Hambourg : la cité-État est aujourd'hui confrontée d'une part, à une forte pression foncière liée à une croissance urbaine très dynamique, et d'autre part à une nécessaire modernisation de ses infrastructures portuaires, les deux dans un périmètre géographique et administratif borné. Comment faire face à ce «*double bind*» sans

sacrifier ni le haut niveau de vie qui fonde l'attractivité de la ville, ni l'efficacité de son port qui assure son rang international, ni enfin les ambitions environnementales qui revêtent dans cette ville inondable une dimension stratégique ?

À propos de l'INTA

savoir - savoir-faire - faire savoir

L'INTA ajuste en permanence ses modes d'action pour répondre à vos besoins d'information, vous apporter des outils pour faire grandir les capacités et compétences de vos collaborateurs, et valider vos propositions de valeur.

L'INTA est là pour vous aider à prendre la mesure de la crise des politiques urbaines sous la pression des mutations et à tirer le meilleur parti d'outils de gestion encore insuffisants pour traiter ces ruptures :

L'irruption d'acteurs nouveaux pour une gouvernance partagée des opérations d'aménagement ; un basculement de l'acteur public au profit d'opérateurs privés, le retour de la question foncière au carrefour des inégalités, des usages mutualisés, du relèvement du foncier commercial, de l'urbanisme agro-écologique et des circuits courts d'alimentation ; la complexité des opérations urbaines sur les plans technique, juridique et administratif : dans un contexte de volonté de limiter l'étalement urbain, les élus sont amenés plutôt à rénover ou transformer qu'à construire.

Enfin, une augmentation du coût des projets, due à l'exigence de mixité des programmes portée par les collectivités après des années de politiques sectorielles, la multiplication des usages numériques pour une gestion urbaine et territoriale plus performante, une nouvelle culture de la santé et bien-être dans les territoires, injustice ou désordre : les inégalités sociales et territoriales à réduire.

Le développement urbain évolue considérablement en France, mais également dans le monde. Jusqu'à présent, l'aménagement relevait principalement de l'action publique - de l'État et des collectivités - qui mettait en œuvre des politiques de redistribution. Depuis une dizaine d'années, ces acteurs rencontrent des difficultés :

une baisse de leurs moyens à la fois financiers et techniques, qui les oblige à se tourner vers d'autres sources de financement. D'où la redistribution des rôles entre public et privé : les acteurs privés, et de plus en plus avec le soutien de la

société civile, dessinent déjà la ville de demain. Tous témoignent d'une capacité d'adaptation au changement, dans des opérations qui combinent l'enjeu climatique avec la nécessaire alliance des territoires désarticulés, et la production d'espaces de vie pour tous, respirables et habitables - en mobilisant les outils du numérique et de l'intelligence artificielle.

L'INTA se positionne très en amont, là où les projets s'imaginent, sous l'impulsion des territoires et de leurs élus, aux côtés des groupements Investisseurs / promoteurs / architectes / bureaux d'ingénierie sans oublier les habitants et futurs usagers.

L'INTA montre les avancées apportées dans les villes pour répondre aux enjeux des transitions : de nouveaux changements dans l'organisation territoriale, une nouvelle donne de l'aménagement. Où en est-on après que le modèle de l'aménagement ait volé en éclat ? Où en sont les outils de partenariat public-privé annoncés ? Comment les acteurs s'en saisissent-ils ?

L'INTA fait du territoire le lieu privilégié dans lequel la démarche d'un progrès harmonieux prend corps, l'espace sur lequel l'engagement, la coopération et les actions donnent à ce projet sa forme concrète et originale, adaptée aux spécificités locales.

- Informer pour anticiper les changements et les ruptures
- Influencer politiques et dispositifs d'intervention
- Enrichir les métiers, transmettre les connaissances et partager les savoir-faire
- Raccorder les stratégies des entreprises avec les transitions urbaines

Les questions d'aménagement se concentrent sur des thèmes toujours plus ouverts sur lesquels a travaillé le Comité scientifique de l'INTA dans le montage du programme du 43ème congrès.

Se rendre sur place

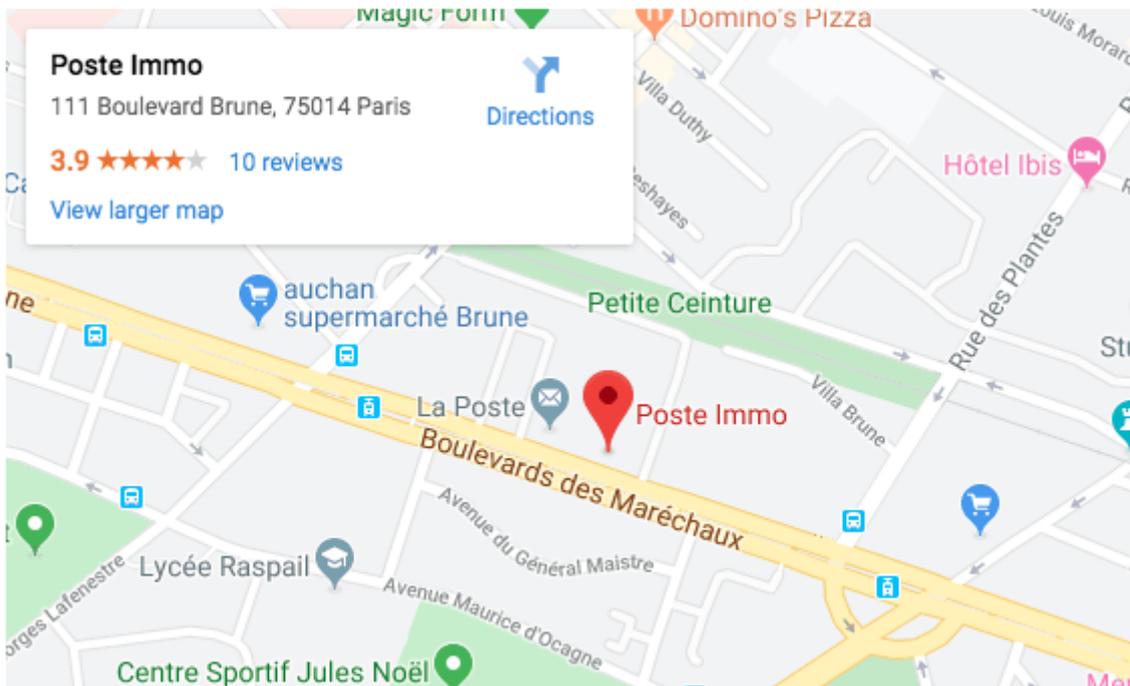
ADRESSE

Poste Immo
111 Boulevard Brune 75014 Paris

TRANSPORTS EN COMMUN

- Tram T3a arrêt Jean Moulin ou Didot
- Metro line 4 station Porte d'Orléans
- Bus 54 arrêt Porte de Chatillon

CARTE



Inscription

Une participation de 100€ aux frais d'organisation est demandée pour s'inscrire au congrès INTA43. Vous pouvez la payer en ligne [sur le site de l'INTA](#) ou régler par chèque en adressant une preuve de paiement à cette adresse:

*INTA Secrétariat International - 18, rue Daval, 75011 Paris, France
ou par email : intainfo@inta-net.org*

**HSBC - IBAN : FR76 3005 6000 6054 0158 423 - BIC : CCFRFRPP
107 bd St Germain 75006 Paris France**

SIRET : 353 881 451 00036 - Tél : +33 (0)1 58 30 34 52 Mail:
intainfo@inta-net.org Site: inta-aivn.org

*Si vous avez besoin d'une facture, prenez contact avec le
secrétariat qui vous enverra un reçu de paiement à réception.*